

PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE POINTE-DES-CASCADES

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Pointe-des-Cascades tenue le lundi, 6 juin 2011 à 19h30 au lieu habituel des séances, 52 chemin du Fleuve, Pointe-des-Cascades, le tout conformément au code municipal de la province de Québec.

Sont présents : Mesdames et Messieurs les conseillers :
Julie Clermont
Martin Juneau
Pierre Lalonde
Chantal Lafleur
France Payer
Francine Rozon

Tous formant quorum sous la présidence de Madame la mairesse Maryse M. Sauvé.

Madame Christiane Cyr, secrétaire-trésorier, est également présente.

L'ordre du jour proposé est le suivant :

1. Adoption de l'ordre du jour – séance du 6 juin 2011
2. Adoption du procès-verbal – séance ordinaire du 3 mai 2011
3. Adoption du procès-verbal – séance extraordinaire du 10 mai 2011
4. Adoption du procès-verbal – séance extraordinaire du 30 mai 2011
5. **AFFAIRES DÉCOULANT :**
 - A. Projet d'acquisition partie du terrain 3 328 186/suivi
 - B. Système téléphonique
 - a) Résolution – abrogation de la résolution 2011-04-67
 - b) Résolution – mandat firme Mentel réf. soumission 2011-05-15
 - C. Aménagement et urbanisme :
 - a) Dépôt permis avril et mai 2011
 - b) Avis de motion/projet de règlement concernant les ententes relatives à des travaux municipaux
6. **AFFAIRES NOUVELLES :**
 - A. AGAS/résolution 200 \$ vidéo HD de Soulanges
 - B. Assurances/résolution édifices théâtre/camping
 - C. Ressources humaines/résolution – embauche secrétaire-réceptionniste
 - D. Site internet PDC/résolution mandat mise à jour Monsieur B. Dansereau
7. **Rapport des comités/suivi :**
 - a) Piste cyclable Soulanges
 - b) Transport Soleil
 - c) Comité de la bibliothèque Adrienne DeMontigny-Clément
 - d) Service incendie/résolution acquisition d'un camion incendie usagé
 - e) ART de la Pointe
 - f) S.R.H. Pointe-des-Cascades/Parc des Ancres
 - g) Fête du 50^{ième} de PDC
 - h) Comité des Loisirs
 - i) Fête au village 2011
8. **Finances :**
 - a) Comptes payables/résolution
 - b) Dépôt états financiers au 30 décembre 2010 par Gaudreau, Poirier, ca/résolution
 - c) Résolution/nomination des vérificateurs année 2011
9. Correspondance
10. Divers et période de questions
11. Levée de la séance

1. Adoption de l'ordre du jour – séance du 6 juin 2011 :

Rés. 2011-06-104 Sur proposition de Madame France Payer, appuyé par Madame Julie Clermont, il est **UNANIMEMENT RÉSOLU** d'adopter l'ordre du jour en y ajoutant les items suivants :

- 5.C.c) Avis de motion/règlement pavage rue de l'Écluse
- d) Résolution/travaux par le MTQ aux abords du Canal de Soulanges

Adopté

2. Adoption du procès-verbal – séance ordinaire du 3 mai 2011 :

Rés. 2011-06-105 Sur proposition de Monsieur Martin Juneau, appuyé par Madame Francine Rozon, il est **UNANIMEMENT RÉSOLU** d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 mai 2011, tel que rédigé.

Adopté

3. Adoption du procès-verbal – séance extraordinaire du 10 mai 2011 :

Rés. 2011-06-106 Sur proposition de Madame Julie Clermont, appuyé par Monsieur Martin Juneau, il est **UNANIMEMENT RÉSOLU** d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 10 mai 2011, tel que rédigé.

Adopté

4. Adoption du procès-verbal – séance extraordinaire du 30 mai 2011 :

Rés. 2011-06-107 Sur proposition de Madame Chantal Lafleur, appuyé par Madame Julie Clermont, il est **UNANIMEMENT RÉSOLU** d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 30 mai 2011, tel que rédigé.

Adopté

5. AFFAIRES DÉCOULANT :

A. Projet d'acquisition partie du terrain 3 328 186/suivi :

Une entente est imminente avec le propriétaire du lot 3 328 186 en vue de faire l'acquisition d'une partie de ce lot pour éventuellement y construire les ateliers municipaux.

B. Système téléphonique :

a) Résolution – abrogation de la résolution 2011-04-67 :

Rés. 2011-06-108 CONSIDÉRANT QU'à cette date aucune modification n'a été apportée au système téléphonique municipal et qu'un nouveau type d'installation plus efficace est privilégié;

En conséquence, sur proposition de Monsieur Pierre Lalonde, appuyé par Madame Chantal Lafleur, il est **UNANIMEMENT RÉSOLU** d'abroger la résolution 2011-04-67.

Adopté

b) Résolution – mandat firme Mentel réf. soumission 15 mai 2011 :

Rés. 2011-06-109

Sur proposition de Monsieur Pierre Lalonde, appuyé par Monsieur Martin Juneau, il est **UNANIMEMENT RÉSOLU** de mandater la firme Mentel Télécom inc. à la mise à niveau du système téléphonique municipal au coût de 4 602,57 \$, le tout tel qu'il appert à la soumission en date du 15 mai 2011.

Adopté

C. Aménagement et urbanisme :

a) Dépôt permis avril et mai 2011 :

2011-80	122 chemin du Fleuve	Clôture de 5 pieds
2011-90	12, rue Chamberry	Piscine hors-terre
2011-150	3, rue Ménard	Coupe d'arbre
2011-100	26, rue de l'Écluse	Cabanon
2011-110	4, du Rocher-Fendu	Garage
2011-120	93, chemin du Canal	Habitation unifamiliale
2011-130	2, chemin du Canal	Rénovation terrasse
2011-140	9, rue Danis	Coupe d'arbre

b) Avis de motion/projet de règlement concernant les ententes relatives à des travaux municipaux :

AVIS DE MOTION

Monsieur le conseiller Pierre Lalonde donne un avis de motion qu'à une séance ultérieure, il y aura présentation d'un projet de règlement concernant la conclusion d'ententes relatives à l'exécution de travaux municipaux dans le cadre de développement domiciliaire ou autres. Les membres du conseil municipal ayant préalablement reçu une copie, le secrétaire-trésorier sera dispensé d'en faire la lecture. Item reporté.

c) Avis de motion/ règlement pavage rue de l'Écluse :

AVIS DE MOTION

Madame la conseillère Julie Clermont donne un avis de motion qu'à une séance ultérieure, il y aura présentation d'un projet de règlement concernant les travaux de pavage de la rue de l'Écluse – Phase 3. Les membres du conseil municipal ayant préalablement reçu une copie, le secrétaire-trésorier sera dispensé d'en faire la lecture. Item reporté.

d) Résolution/Travaux par le MTQ aux abords du Canal de Soulanges:

Rés. 2011-06-110

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Pointe-des-Cascades se définit comme une municipalité à vocation résidentielle et récréo-touristique;

CONSIDÉRANT QUE le parc régional du canal de Soulanges est un important équipement récréo-touristique mettant en valeur son caractère patrimonial;

CONSIDÉRANT QUE le canal de Soulanges est l'infrastructure majeure à Pointe-des-Cascades et c'est aussi l'élément le plus structurant de son territoire;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Pointe-des-Cascades en collaboration avec la Société de Recherches historiques de Pointe-des-Cascades a depuis de nombreuses décennies privilégié l'intégrité de cet ouvrage d'intérêt patrimonial et touristique en effectuant certaines réparations indispensables tout en conservant et en mettant en valeur des artefacts associés au canal et à la navigation (Parc des Ancres);

CONSIDÉRANT QUE la M.R.C. de Vaudreuil-Soulanges a défini « le canal de Soulanges comme un site d'intérêt patrimonial à préserver et à mettre en valeur, ce qui implique que les diverses composantes doivent être restaurées, réparées ou reconstruites dans le respect de leur caractère original »;

CONSIDÉRANT QUE le ministère des Transports du Québec a déposé en avril dernier des croquis sollicitant les commentaires de la municipalité en ce qui a trait aux travaux à être exécutés à la passerelle de l'écluse 3 ainsi que la démolition de certaines structures aux abords du Canal de Soulanges sur le territoire de Pointe-des-Cascades;

CONSIDÉRANT QUE la Régie intermunicipale du Canal de Soulanges a adopté la résolution 2011-05-07 en date du 24 mai 2011 appuyant la municipalité de Pointe-des-Cascades dans sa demande au ministère des Transports du Québec afin que la restauration de la passerelle, située à l'Est de la rue Centrale au-dessus du canal de Soulanges, soit faite selon la facture architecturale d'antan et ce, afin de préserver le patrimoine de cet ouvrage;

CONSIDÉRANT la rencontre avec Madame Shanti Nelliah, ingénieure au MTQ tenue le 3 juin dernier avec les délégués de la municipalité de Pointe-des-Cascades au cours de laquelle un croquis élaboré par la Société de Recherches historiques de Pointe-des-Cascades fut déposé – daté de septembre 2008;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Monsieur Pierre Lalonde, appuyé par Madame Julie Clermont, il est UNANIMEMENT RÉSOLU :

QUE la municipalité de Pointe-des-Cascades:

- Autorise les travaux de démolition de structures aux abords du Canal de Soulanges, réf. projet 154971510 - dossier 8701-11-0402 (V/Réf. 6.3.5/8701-11-0402);
- Demande la réfection des deux (2) passerelles situées à l'écluse 3 du Canal de Soulanges réf. projet 154971510 – (V/Réf. 6.2.0/154971510);
- Demande à ce que la réfection de ces deux passerelles situées à l'écluse 3 du Canal de Soulanges soit réalisée en conservant la facture architecturale d'antan de ces structures voir croquis élaboré par S.R.H. de Pointe-des-Cascades en septembre 2008;
- que l'ensemble de ces travaux soient réalisés à l'automne 2011.

Adopté

6. AFFAIRES NOUVELLES :

A. AGAS/résolution 200 \$ vidéo HD de Soulanges :

Rés. 2011-06-111

CONSIDÉRANT QUE l'Association des gens d'affaires de Soulanges (AGAS) désire mettre en place un projet multimédia qui sera réalisé cet été au bénéfice de la région de Soulanges;

CONSIDÉRANT QU'une somme de 5 000 \$ a été accordé par le biais de la Politique nationale de la ruralité – Pacte rural 2007-2014;

CONSIDÉRANT QU'une cotisation provenant des 15 municipalités du comté par l'injection respective d'un montant de 200 \$ est prévue au montage financier dudit projet;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Monsieur Martin Juneau, appuyé par Madame Julie Clermont, il est **UNANIMEMENT RÉSOLU** que la municipalité de Pointe-des-Cascades contribue un montant de 200 \$ à ce projet qui permettra de diffuser un portrait régional de Soulanges.

Adopté

B. Assurances/résolution édifices théâtre/camping :

Rés. 2011-06-112

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Pointe-des-Cascades a été avisé en date du 4 mai 2011 par le courtier Dale-Parizeau que l'assureur « Lombard » ne renouvellera pas l'assurance biens et responsabilités sur tous les bâtiments et contenus reliés au 2 chemin du Canal (théâtre/camping) et ce à compter du 1^{er} juin 2011;

CONSIDÉRANT QUE l'assureur actuel de Pointe-des-Cascades, soit la Mutuelle des municipalités du Québec (MMQ), a accepté d'ajouter à la couverture d'assurance municipale les bâtiments et contenus reliés au 2 chemin du Canal et ce, à compter du 1^{er} juin 2011;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Madame Chantal Lafleur, appuyé par Monsieur Martin Juneau, il est **UNANIMEMENT RÉSOLU** que les bâtiments et contenus reliés au 2 chemin du Canal (camping/théâtre des Cascades) soient ajoutés à la couverture d'assurance municipale, soit la MMQ, le tout représentant un montant annuel approximatif de 6 000 \$.

Adopté

C. Ressources humaines/résolution – embauche secrétaire-réceptionniste :

Rés. 2011-06-113

CONSIDÉRANT l'absence prolongée de la secrétaire municipale, Madame Diane Leroux, et ce pour une durée indéterminée en raison de maladie;

CONSIDÉRANT QU'il y a eu affichage d'un poste temporaire dans le journal local et que le comité des ressources humaines a débuté des entrevues avec des candidates potentielles;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Monsieur Pierre Lalonde, appuyé par Madame France Payer, il est **UNANIMEMENT RÉSOLU** de procéder dans les plus brefs délais à l'embauche d'une personne à temps partiel – poste temporaire, le tout suite à la recommandation à être émise par le comité des ressources humaines.

Adopté

D. Site internet PDC/résolution mandat mise à jour Monsieur B. Dansereau :

Rés. 2011-06-114

Sur proposition de Monsieur Martin Juneau, appuyé par Madame Julie Clermont, il est **UNANIMEMENT RÉSOLU** de confier le mandat de la mise à jour du site internet municipal à Monsieur Benoit Dansereau, expert consultant en sécurité informatique, résident de Pointe-des-Cascades.

Adopté

7. Rapport des comités :

A. Piste cyclable Soulanges :

Les représentants municipaux étant absents à la dernière rencontre pour des raisons de non-disponibilité, aucun point n'est soulevé.

B. Transport Soleil :

Aucun point – prochaine rencontre 16 juin 2011.

C. Comité de la bibliothèque Adrienne DeMontigny-Clément :

Dépôt rapport annuel 2010-2011 du Réseau Biblio de la Montérégie. Filière.

Dépôt offre de vente d'un air climatisé de force de 15 000 BTU – dimensions 25 "½ x 18" x 19" au prix de 100,00 \$. L'installation étant effectuée par des bénévoles.

Rés. 2011-06-115

CONSIDÉRANT QUE le centre communautaire est démuné d'un système d'air climatisé central et que durant la saison estivale la chaleur devient accablante au local de la bibliothèque municipale;

En conséquence, sur proposition de Madame Francine Rozon, appuyé par Madame Chantal Lafleur, il est **UNANIMEMENT RÉSOLU** de procéder à l'achat d'un air climatisé usagé (15 000 BTU) au montant de 100,00\$ auprès de Madame Johanne Séguin Poirier.

Adopté

D. Service incendie/résolution acquisition d'un camion incendie usagé :

Compte tenu des renseignements dont disposent les élus municipaux et après délibérations, Madame la conseillère municipale France Payer demande le vote à mains levées sur la proposition d'achat d'un camion incendie usagé :

Résultat : 4 pour – 2 contre.

Rés. 2011-06-116

CONSIDÉRANT l'entrée en vigueur le 1^{er} juin 2011 du Schéma de couverture de risques en sécurité incendie de la M.R.C. de Vaudreuil-Soulanges;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Pointe-des-Cascades doit assurer la conformité de ses équipements et plus particulièrement au niveau de la capacité d'eau et de pompage;

CONSIDÉRANT les recommandations émises par le directeur du Service incendie, Monsieur Pierre Lefebvre relativement à la possibilité d'acquérir un camion incendie usagé;

CONSIDÉRANT le rapport d'inspection visuel sur l'état général du camion – incendie de marque Spartan Gladiator 1988 émis par Monsieur Gilles Santerre, soutien technique en véhicule d'intervention incendie, en date du 3 juin 2011;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Madame France Payer, appuyé par Monsieur Pierre Lalonde, il est **MAJORITAIREMENT RÉSOLU** :

QUE la municipalité de Pointe-des-Cascades procède à l'achat d'un camion usagé de marque Spartan Gladiator 1988 n/s : 1S9BT0D02JC185802 auprès de Monsieur Mike Lavigne au coût de 22 500 \$ conditionnellement :

- À la conformité du camion à passer les épreuves de performance et de capacité par la firme ULC (coûts approximatifs des tests 400 \$);
- Au respect des normes en matière de capacité du réservoir (500 gallons) exigées par le Schéma de couverture de risques et/ou attestation de conformité à être émise par la MRC de Vaudreuil-Soulanges;
- Advenant que le camion ne rencontre pas la certification ULC ou autres exigences du Schéma de couverture de risques, l'offre sera abrogée et les frais de certification à la charge du vendeur;
- À ce que le Service incendie de Pointe-des-Cascades assume les coûts du présent projet d'achat à l'intérieur du budget réservé audit service;

QUE des mesures de stratégie temporaire d'intervention rapide et optimale soient mises en place avec les services incendie avoisinants afin d'assurer la sécurité des citoyens de Pointe-des-Cascades.

Adopté

E. ART de la Pointe :

Une lettre de remerciements sera adressée à Madame Lucie Dupont, présidente du comité ART de la Pointe et Sœur Christiane de la Paroisse St-Pierre pour leurs efforts et implication personnelle à l'organisation de la journée corvée qui s'est déroulée le samedi, 7 mai dernier au Parc de la Pointe.

F. S.R.H. Pointe-des-Cascades/Parc des Ancres :

Une rencontre avec les responsables de la S.R.H. de Pointe-des-Cascades et les élus municipaux est prévue le 13 juin à 19 heures au centre communautaire afin de faire le point sur les différents projets menés par la S.R.H. en 2011 – 2012.

G. Fête du 50^{ième} de PDC :

Beau succès de la journée du 15 mai dernier dont l'ensemble des festivités reliées à « La mémoire des conseils municipaux » se sont déroulées au centre communautaire. Prochaines activités : Messe et table de la Fête Nationale le 24 juin au Théâtre des Cascades et Marché Champêtre le 3 juillet au Parc St-Pierre.

H. Comité des Loisirs :

En raison de la mauvaise température, la journée « skate » prévue le 28 mai a été reportée. La rencontre des parents relative à l'organisation du Camp de jour sera tenue le jeudi, 16 juin à 19h30 au centre communautaire. Une invitation a été adressée à chaque parent ayant inscrit un enfant au camp de jour 2011.

I. Fête au village :

Une première rencontre de travail avec les responsables municipaux est prévue le 15 juin prochain à 15h30 à l'Hôtel de ville.

8. Finances :

A. Compte payables :

Rés. 2011-06-117

Sur proposition de Monsieur Pierre Lalonde, appuyé par Madame Julie Clermont, il est **UNANIMEMENT RÉSOLU** que le Conseil municipal approuve le paiement des comptes énumérés (salaires, comptes et ajouts) sur la liste en date du 6 juin 2011 et décrits par poste budgétaire totalisant 112 769.95 \$, tels que présentés et déposés à la présente séance par la secrétaire-trésorière.

Adopté

B. Dépôt états financiers au 30 décembre 2010 par Gaudreau, Poirier, ca/résolution :

Le secrétaire-trésorier Madame Christiane Cyr procède au dépôt des états financiers consolidés de la municipalité de Pointe-des-Cascades pour l'exercice se terminant au 31 décembre 2010 préparés par la firme Gaudreau Poirier ca inc. en date du 16 mai 2011. Les états montrent un surplus de 24 172 \$ avant les affectations des activités d'investissements. Toutefois, après affectations des activités d'investissements, les états montrent un déficit accumulé de 131 123 \$.

Rés. 2011-06-118

En conséquence, sur proposition de Madame Francine Rozon, appuyé par Monsieur Martin Juneau, il est **UNANIMEMENT RÉSOLU** d'adopter les états financiers consolidés de la municipalité de Pointe-des-Cascades, tels que déposés par la firme Gaudreau Poirier, ca inc. en date du 16 mai 2011.

Adopté

C. Résolution/nomination des vérificateurs années 2011 :

L'item est reporté pour fins d'étude.

9. Correspondance :

Lecture et dépôt de la correspondance suivante :

- A. M.R.C. de Vaudreuil-Soulanges en date du 1^{er} juin 2011, objet : dépôt rapport annuel des réalisations 2010. Filière.
- B. En date du 18 mai 2011, dépôt du rapport annuel de la MMQ (Mutuelle des municipalités du Québec) – an 2010. Filière.
- C. En date du 19 mai 2011, dépôt du rapport des activités de l'Agence métropolitaine de transport (AMT) – édition 2010. Filière.
- D. En date du 25 mai 2011, dépôt du bilan « Plan d'action pour l'accessibilité aux rives et aux plans d'eau du Grand Montréal Bleu » par la CMM. Filière.
- E. Lettre de Madame la députée Lucie Charlebois en date du 24 mai 2011, objet : remerciements pour la tenue de l'activité plantation d'arbres tenue le 14 mai dernier à Pointe-des-Cascades. Depuis 2007, « Plantons ensemble » aura permis à la fin de 2011, de planter 945 arbres dans 15 municipalités du comté dont 87 à Pointe-des-Cascades. Filière.
- F. Lettre du 17 mai 2011 du Ministère des Transports, objet : Édition spéciale du bulletin Jonction 30 faisant état de la mise en services des différents tronçons de l'autoroute 30 et de la nouvelle numérotation pertinente à la signalisation. Par exemple, l'ouverture du tronçon entre Châteauguay et Vaudreuil-Dorion est prévue fin 2012. Réf. site www.autoroute30.qc.ca Filière.
- G. FQM tenue des assises annuelles qui se dérouleront les 29, 30 et 1^{er} octobre prochains à Québec. Vérification sera faite auprès des élu(e)s quant à leur disponibilité à assister à cette rencontre annuelle.
- H. Magazine ZigZag destiné aux jeunes et aux chercheurs d'emploi de Vaudreuil-Soulanges. Filière.
- I. Comité des citoyens plaisanciers de Pointe-des-Cascades, objet : entente de principe quant à l'utilisation du site de la marina du Théâtre des Cascades. Suivi sera fait ultérieurement avec l'administration du camping/théâtre.

10. Divers et période de questions :

Les sujets suivants sont soulevés par des personnes présentes à la séance :

- Vitesse excessive sur le chemin menant au Parc de la Pointe.
- Présence très fréquente d'individus après 23 heures dans le Parc de la Pointe et au terrain privé situé à proximité: bruit, graffitis, feu à ciel ouvert, etc.
- La Sûreté du Québec tient des patrouilles régulièrement et a procédé à l'évacuation du Parc de la Pointe à quelques reprises et ce, plus particulièrement durant les dernières fins de semaine.
- Futur développement du secteur « Summerlea » à proximité de la zone industrielle – prévoir zone tampon avec promoteurs.
- Schéma de couverture de risques en sécurité incendie versus conformité des équipements municipaux.
- Ouverture du pont Chamberry prévue le 24 juin 2011.

11. Levée de la séance :

Rés. 2011-06-119

L'ordre du jour étant complété, il est proposé par Monsieur Pierre Lalonde, appuyé par Madame France Payer et UNANIMEMENT RÉSOLU de lever la présente séance.

Adopté

Maryse M. Sauvé
Mairesse

Christiane Cyr
Secrétaire-Trésorier

